

**NEWSLETTER -1-
LYCÉE LA MENNAIS - PLOËRMEL**

Samedi 31/10/2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Je m'adresse à vous dans un contexte particulier.

En effet, les mesures de confinement à nouveau prises par le gouvernement pour lutter contre la CODIV-19 et l'hommage à Samuel PATY, enseignant en Histoire et Géographie sauvagement assassiné ce vendredi 17 octobre dernier, nous conduisent à vous communiquer les points suivants.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Comme vous l'avez certainement lu et entendu, un hommage à Monsieur Samuel PATY sera rendu ce lundi 02 novembre 2020 dans la matinée. Ce temps sera animé par l'enseignant en charge de la classe entre 10h20 et 11h15. Une minute de silence sera observée à l'issue de lectures et d'échanges avec les élèves à 11h00. Nous n'oublierons pas les personnes assassinées ce jeudi 29 octobre à Nice.

Pour les élèves qui n'ont pas de cours sur ce créneau horaire, ils seront pris en charge selon une organisation qui leur sera communiquée lundi matin.

Les élèves auront cours selon leur emploi du temps habituel dès 8h10 ce lundi 02 novembre 2020. Ils seront donc accueillis à l'horaire habituel du lundi.

Cette situation bouleverse à nouveau nos fonctionnements habituels tant pour les élèves, les professeurs et pour vous parents. Nous mettons tout en œuvre pour que la formation des jeunes se déroule au mieux. Pour ce faire, nous avons besoin de l'aide et de la responsabilisation de chacun.

Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire se trouve renforcé. Le lycée LA MENNAIS avait déjà pleinement adopté les mesures à respecter établies lors des précédents protocoles.

Nous redoublerons de vigilance quant aux gestes barrières, la distanciation physique requise, et au lavage régulier des mains à l'entrée des bâtiments et à l'entrée des salles.

Une vigilance accrue sera portée aux temps des repas le midi. Nous demanderons en effet à chaque jeune d'être capable de se rappeler avec quel camarade il a déjeuné chaque midi : cette mise en place du repérage de ses camarades de repas se fera avec un outil support que nous proposerons à la rentrée. Nous en appelons à la responsabilisation de chacun pour garder trace des personnes avec qui il a déjeuné, ainsi qu'aux règles fixées à l'intérieur du self.

Nous rappelons que les masques restent plus que jamais obligatoires : il est bon que vous le rappeliez à vos enfants ; nous avons constaté un certain relâchement à la fin de la période précédente. Le protocole impose aussi de changer le masque une fois dans la journée. De même, les accolades et les embrassades sont proscrites.

Par ailleurs, nous vous invitons vivement à garder vos jeunes à domicile s'ils sont malades : dans ce cas, merci d'avertir le lycée le plus rapidement possible.

Les règles liées au confinement

Les élèves ne pourront pas sortir du lycée ; ils sont confinés dans l'établissement.

Les élèves externes habitant Ploërmel et déjeunant habituellement chez leurs parents pourront continuer à le faire comme d'habitude. L'attestation de déplacement durant le confinement servira de justificatif.

Pour tous les autres élèves, la sortie de l'enceinte de l'établissement supposera le strict respect du cadre réglementaire.

En bref, si les élèves sortent de l'enceinte de l'établissement, **c'est la réglementation en vigueur imposée à chaque citoyen qui s'appliquera.**

Pour tous les élèves, les règles de confinement s'appliquent dès qu'ils quittent l'établissement et dès la fin des activités scolaires.

Si des élèves au régime externe le souhaitent, ils pourront bénéficier d'un repas au sein de l'établissement au prix du repas prévu pour les demi-pensionnaires. Nous interrogerons dès lundi



matin ces élèves qui souhaiteraient finalement déjeuner au lycée alors qu'ils sont initialement prévus externes.

Les stages initialement prévus à la rentrée

Plusieurs stages vont mériter des ajustements.

- **Stage en 2ème année CAP ECMS** : les élèves qui peuvent être accueillis vont en entreprise. Les cours au lycée seront assurés pour les autres : on organisera alors de la remédiation, du renforcement, des recherches pour un nouveau lieu de stage. Cela se fera en attendant un nouveau lieu d'accueil.
- **Stage en 2ème année de CAP APR** : les élèves seront en cours car il n'y a pas de possibilités d'accueil dans les différentes structures.
- **Stage en BTS2 MCO** : les étudiants qui peuvent être accueillis vont en entreprise. Si ce n'est pas possible, un accueil sera organisé au sein du lycée pour des cours à visée de remédiation, d'approfondissement, ou bien de mise en situation afin de poursuivre la validation des compétences professionnelles. La présence de chacun est requise si le stage n'est pas possible.
- **Stage en Troisième Prépa Métiers** : nous ferons le point ce lundi 02 novembre car nous ne disposons pas d'informations suffisantes jusqu'à présent.

L'attestation de déplacement durant le confinement

Le lycée va délivrer une attestation pour chaque jeune dès lundi 02 novembre. Nous attendons le document type. En attendant, chacun peut se procurer une attestation, ou bien la télécharger avec l'application [TousAntiCovid](#).

Chaque élève doit avoir sa carte de lycéen avec lui lundi prochain.

Je sais pouvoir compter sur vos enfants pour travailler sérieusement, respecter les règles en vigueur, comme je suis convaincue de votre précieuse contribution.

Sûre de votre compréhension, veuillez croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de notre sincère dévouement.

Mme CALAS

Chef d'Etablissement

